

Chargé d'accompagnement et d'animation territoriale

CIAP Vendée



Dans un contexte de forte déprise agricole, la coopérative d'installation en agriculture paysanne (CIAP) de Vendée est un dispositif de test d'activité multi-acteurs. Elle regroupe des organismes du secteur agricole, et des associations de citoyens. Elle a pour vocation d'accompagner à l'installation des projets agricoles innovants et inscrits dans une démarche d'agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement. Elle fait partie de la CIAP pays de la Loire au sein de laquelle elle travaille en forte cohésion avec les autres départements.

Missions :

- 1- **réaliser l'étude de faisabilité de la relance des activités et de la pérennisation du poste** (recherche de financement...)
- 2- **Animer la vie associative** (organisation des CA, coordination)
- 3- **Accueillir, accompagner et suivre les porteurs de projet** (stage paysan créatif, lieu test permanent et potage temporaire avec préfinancement des investissements)
- 4- **Animer les formations** (auprès des porteurs de projet)
- 5- **Développer un réseau territorial transversal** (élus, citoyens, structures agricoles)

Profil et compétences recherchées :

- Formation ingénieur ou universitaire en développement agricole ou territorial
- Expérience professionnelle souhaitée,
- Forte autonomie, polyvalence et rigueur organisationnelle
- Bonne connaissance des exploitations agricoles et de la gestion d'entreprise
- Intérêt et notion d'animation
- **Permis B et véhicule personnel indispensable**

Conditions d'accueil

Contrat à durée déterminée de 4 mois, 20h/semaine. L'objectif est de transformer le poste en CDI 35h/semaine.

Lieu d'accueil : la Roche sur Yon + déplacement sur le département et la région.

Rémunération : selon la convention collective de la Confédération Paysanne

Prise de poste souhaitée : 1 avril 2019

Lettre de motivation + CV à adresser par mail à CIAP.vendée@gmail.com ou par courrier à la CIAP Vendée 16 bd Louis Blanc, 85000 La Roche-sur-Yon.

Date limite de candidature : 8 mars, entretiens semaine 20.